

Rapport d'activité

Union Régionale des Professionnels de Santé Infirmière



L'ensemble des éléments contenus dans ce rapport d'activité a été présenté et diffusé sous forme de diaporama aux administrateurs élus de l'URPS infirmière lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 30 juin 2022

Ce rapport d'activité couvre l'année 2021 laquelle est marquée au sein de L'URPS par l'exercice de 2 mandatures.

Pour la première période du 01/01/2021 au 06/06/2021 sous la présidence de Mme Lucienne Claustres-Bonnet

Pour la deuxième période du 07/06/2021 au 31/12/2021 sous la présidence de M. François POULAIN

Cette assemblée générale s'est tenue en présence du commissaire aux comptes, l'expert-comptable et sous la présidence de François POULAIN

SOMMAIRE

1. Organisation interne de fonctionnement

- 1.1. Nouvelle mandature
- 1.2. Evolution de la mandature
- 1.3. Administrateurs au 31 décembre 2021
- 1.4. L'organigramme
- 1.5. Formations des salariés
- 1.6. Evolution salariale

2. Organiser l'exercice professionnel

- 2.1. Les CPTS
- 2.2. ICOPE
- 2.3. PDSA04
- 2.4. Les participations de l'urps infirmière paca

3. Gestion crise sanitaire

4. Dossiers de soins AZUREZO

5. Informations des infirmiers et infirmières

- 5.1. Le Forum
- 5.2. Le Fiches
- 5.3. Les sites et réseaux sociaux

6. CPOM 2018-2021

1 Organisation interne de fonctionnement

1.1. La nouvelle mandature

La constitution des membres du bureau au 07/06/2021 :

- ✓ Président : François POULAIN
- ✓ - Vice-présidence : Lucienne CLAUSTRES BONNET
- ✓ - Secrétaire : Laurence VARELA
- ✓ - Secrétaire adjoint : Daniel DARQUE
- ✓ - Trésorier : Jessica LAVIGNE
- ✓ - Trésorier adjoint : Christophe CHABOT

1.2. Evolution de la mandature

L'évolution de la mandature au second semestre :

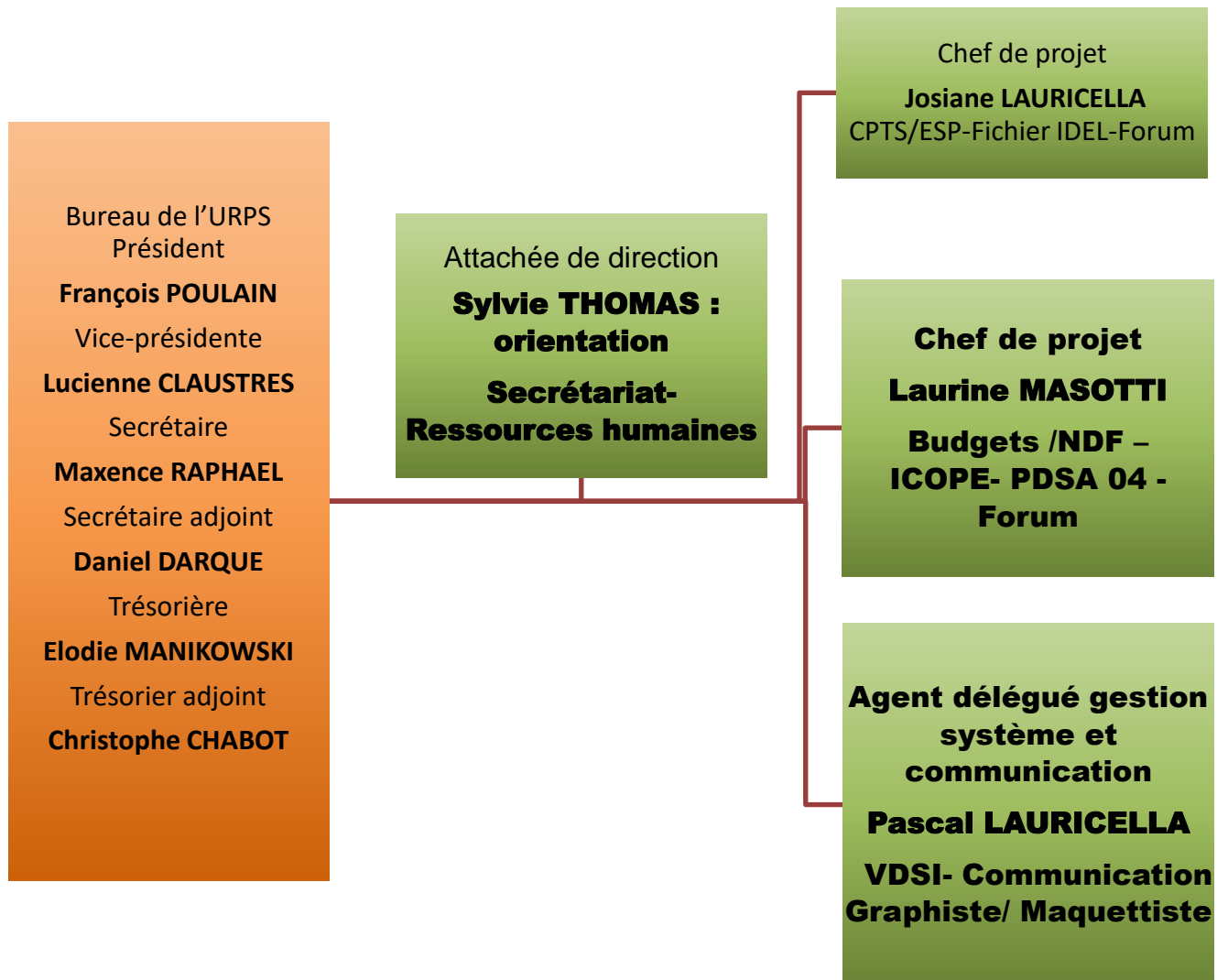
- 31/08/2021 : Démission de Marielle DUCASTEL remplacée par Eric CASTELLI
- 01/09/2021 : Démission de Laurence VARELA du poste de secrétaire et de la fonction d'administratrice remplacée par Maxence RAPHAEL en tant qu'administrateur
- 27/09/2021 : Démission de Jessica LAVIGNE du poste de trésorière
- 28/09/2021 : Démission de Catherine KIRNIDIS remplacée par Muriel POLETTI
- 04/11/2021 : Election Secrétaire : Maxence RAPHAEL trésorière Elodie MANIKOWSKI
- 30/11/2021 : Démission de Carole BOFF remplacée par Brigitte FEMENIA qui décline la fonction et laisse place à Sébastien CHARTIER

1.3. Administrateurs au 31 décembre 2021

La composition de conseil d'administration de l'urps infirmière paca au 31 décembre 2021 :

- BARCELO Christophe FNI
- BICHEL Marc CI
- BIDEAU Jean-Michel SNIL
- BOFF Caroll FNI
- CASTELLI Eric FNI
- CHABOT Christophe CI
- CLAUSTRES Lucienne CI
- DARQUE Daniel CI
- FERRACCI Jean-Luc CI
- FERULLO Audrey SNIL
- GAHUZES Francis CI
- HOYER Pierre INFIN'IDELS
- LAPIERRE Valérie FNI
- LAVIGNE Jessica CI
- LIVET Valérie INFIN'IDELS
- MANIKOWSKI Elodie CI
- MEZI Saida INFIN'IDELS
- MOULAI Haizia INFIN'IDELS
- MUNINI Thierry FNI
- PACHE Marianne SNIL
- POLETTI Murielle SNIL
- POULAIN François SNIL
- RAPHAEL Maxence SNIL
- ROUSSELET-DOUCET Laurence FNI

1.4. L'organigramme



1.5. Formations des salariés

Les salariés de l'urps ont effectué des formations sur l'année 2021 :

- Organiser et aménager le temps de travail (7h) (attachée de direction et une chef de projet)
- Webinaire RGPD-cyber sécurité
- Réunion RGPD – Me BALDASSARI (7h) (tous les salariés et proposée également aux administrateurs)

1.6. Evolution salariale

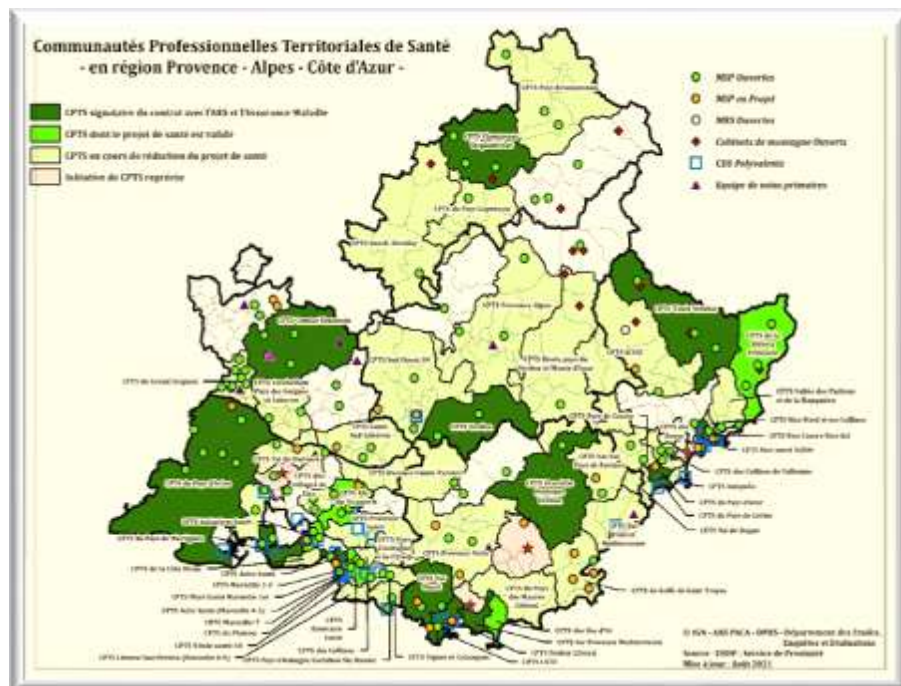
- ❖ Le **18/01/21** premières embauches en contrat de mission et intérimaire de téléopératrices pour le projet VDSI. Au pic de l'activité, 8 téléopératrices à temps complet.
- ❖ Le **01/04/21** Laurine MASOTTI a récupéré le CDI de Sylviane BOURDIEC sur un poste de chef de projet
- ❖ Le **01/09/21** Clara CASTEL a démissionné
- ❖ Le **01/11/21** Pascal LAURICELLA a récupéré le CDI de Clara CASTEL sur un poste d'agent délégué gestion système informatique et communication.
- ❖ Le **23/12/21** Entretien avec Laurence ARNAUD pour une demande de rupture conventionnelle.

2. Organiser l'exercice professionnel

2.1. Les CPTS

- L'ARS désire rattacher certaines CPTS a des CPTS avoisinantes et existantes.
- Trois réunions sur les territoires ont été organisées vu la complexité due à la covid.
- Une a été organisée en Visio le **12 janvier 2021** a la demande des Alpes Maritimes mais incluant les idel des autres départements le désirant
 - Embrun le **24 novembre 2021** : 1 seule idel présente mais qui n'a pas donné suite.
 - Sisteron le **17 décembre 2021** : trois personnes se sont présentées mais aucune idel. (Prestataire de sante, PTA, ide départementale 04)
- Sur le budget de 110 000 euros il reste 78 990€

La mise à jour des CPTS août 2021



2.2. ICOPE

- ✓ Expérimentation d'un dépistage multidimensionnel du déclin fonctionnel lié à l'âge
- ✓ Transfert du projet et de la gestion sur les CPTS (Avril 2022)
- ✓ Porteur du projet (2022) : CPTS Cerebellum

2.3. PDSA 04

- ✓ Expérimentation de la continuité des soins dans un territoire des Alpes de Hautes Provence : Annot et Entrevaux
- ✓ 4 IDE libéraux se répartissant les gardes non prises par les médecins libéraux
- ✓ Peu de sortie en 2021, 1 sortie hors garde, pour en moyenne 13 nuits de gardes/ mois assurées par les IDEL tous secteurs confondus
- ✓ Transfert prévu en Aout 2022 sur la CPTS 3HVE, protocole dupliqué sur RIEZ début 2022
- ✓ Budget initial : Solde CPOM 2020 24 132,16€ / CPOM 2021: 69 000,00€
- ✓ Budget final réalisé : 68 952,23 € solde : 24180 € report sur 2022
- ✓ Budget alloué pour 2022 : en attente de règlement : 131 500 €

2.4. Les participations de l'urps infirmière paca

- Aux réunions Inter URPS avec les médecins, biologistes, sages-femmes, pharmaciens, kinés, orthophonistes, orthoptistes, podologues et chirurgiens-dentistes,
- Aux réunions concernant les soins de proximité, les liens ville/hôpital, la mise en œuvre des PTA/DAC, CPTS/ESP, CCOPD avec l'ARS et la CPAM,
- Aux réunions dites de crise (ARS, CPAM, Région ou département) pour l'élaboration des actions dans le cadre de la maladie COVID
- Aux réunions des 9 PTA, des MAIA, sur la santé mentale (PTSM),
- à la CRSA, CSOS, CSSMS
- Aux conseils d'administration de l'Iss PACA (GRADES), Gérontopôle, CRES PACA, OncoPaca-Corse, CIUS, ARCASUD,
- Membres de COREVIH
- à la co-coordination de MEDAIDE

- Aux réunions « accès aux soins » avec les préfetures de départements, Conseils territoriaux de santé,
- Participation au Hub Santé régional
- Participation au CRES PACA, CODES départementaux

- L'URPS a répondu aux invitations du Conseil Régional et a participé aux réunions concernant la santé

- L'URPS a répondu aux invitations des élus : départements et municipalités dans le cadre d'action de prévention et de sensibilisation (ex : Bus de cœur les 6,7 et 8 octobre 2021 à Marseille.

- L'URPS a travaillé en fonction des demandes avec la Faculté des sciences médicales et para médicales d'Aix-Marseille

- L'URPS a participé à de nombreuses réunions : la Santé Mentale (SISM avec stand + présentation), Fondation de France, congrès, colloques, etc.

- L'URPS a participé aux réunions Inter URPS infirmière (Collectif URPS Infirmiers) et aux forums infirmiers Occitanie et Nouvelle Aquitaine

- L'URPS a participé à la mise en place et à l'accompagnement des relais ambulatoires(élaboration explicative d'une procédure de mise en œuvre)

- L'URPS répond aux demandes des professionnels de santé : création de MSP, conditions d'installation, cotations, procédure de gestion des conflits, ... et communique régulièrement avec toutes les autres URPS

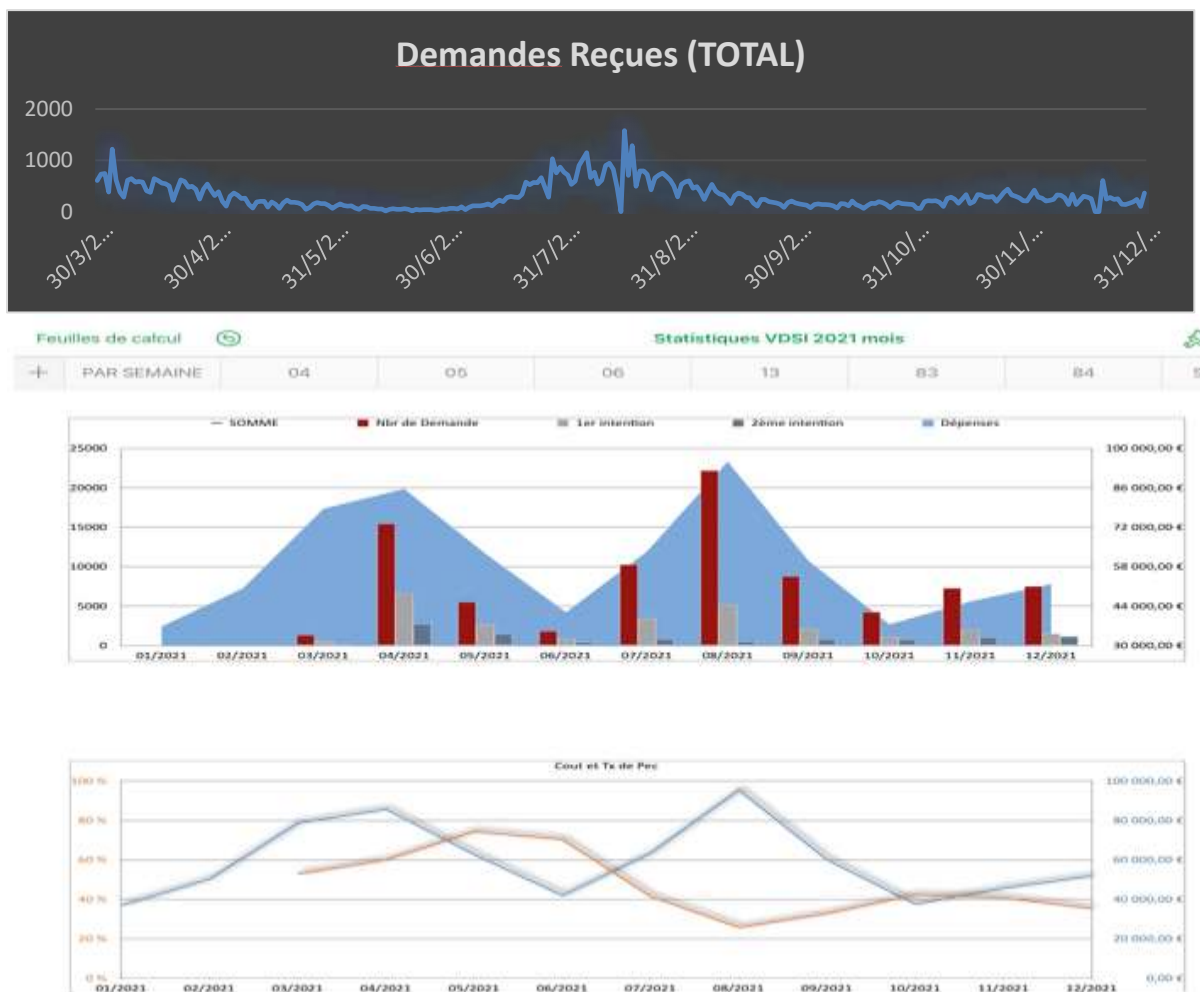
Quelques thématiques phares :

- Soins palliatifs
- Cancers
- Insuffisance cardiaque (travail interpro)
- Congrès Icope
- Santé environnementale
- Conseil régional colloque violences faites aux femmes
- Mois sans tabac
- CBU RESIST
- Virage ambulatoire/ RAAC
- SLA
- Formation guetteur/veilleur

3. Gestion crise sanitaire

La convention VDSI : Aide au renforcement du dispositif d'accompagnement sanitaire à l'isolement par une visite à domicile d'un infirmier libéral

- Signée 19/03/2021
 - Montant alloué : 266 916 € complété le 15/07/2021 : 177 711€
 - Avenant 1 : 24/08/2021 : 200 000 €
 - Avenant 2 18/11/2021 : 129 849 €
 - Soit un total de 762 476 € pour 2021
- 2 719 870 SMS envoyés
 - 5 100 professionnels sollicités, 4408 engagés dans la VDSI soit 86,49%
 - 84588 VDSI demandées
 - Webinaire VDSI



4. Dossiers de soins AZUREZO

- Présentation des fonctionnalités (cercle de soins, identito-vigilance, ...)
- Application mobile en cours de déploiement
- Intégration de grilles d'évaluation et élaboration du dossier de soins infirmiers



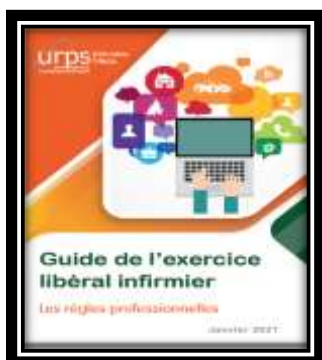
5. Informations des infirmiers et infirmières

5.1. Le Forum

- ❖ Le forum a eu lieu le 25 mai 2021 au parc Chanot à Marseille, il était consacré à la E santé dans l'exercice libéral
- ❖ 102 Participants, aucun exposant au vu des conditions sanitaires
- ❖ Satisfaction :
 - Note médiane 15,4/20
 - 100% des participants souhaitent assister au prochain forum

5.2. Les Fiches

Parution en janvier 2021



parution en juillet 2021



5.3. Activité réseaux sociaux de l'urps en 2021

- **Facebook** : 1985 abonnés/en moyenne 987 vues par publication
- **Twitter** : 580 abonnés (+ 61)
- **LinkedIn** : 506 abonnés (+ 161)
- **Plateforme** : 5100 IDEL (Bouches du Rhône 44% / Var 24% / Alpes Maritimes 17% / Vaucluse 9% / Alpes de Hautes Provence 3% Hautes alpes 1% / Autres.

6. CPOM 2018-2021

- ✓ Avenant n° 1 sur 2019/2020 (rappel) :
- ✓ **Axe 1** : Plateforme www.infirmiere-paca.fr et dossier de soins infirmiers – 50 000,00 €
- ✓ **Axe 2** : Expérimentation de la continuité des soins dans les Alpes de Haute Provence – 78 100,00 €
- ✓ **Axe 3** : Mobilisation et accompagnement pour l'émergence et la constitution des CPTS – 110 000,00 €
- ✓ Avenant n° 2 expérimentation de la continuité des soins dans les Alpes de Haute Provence : 69 000,00 € au 07/10/2021

CONCLUSION

Ce rapport d'activité couvre l'année 2021

L'année 2021 est marquée par un changement de mandature, le 7 juin 2021 suite aux élections URPS de cette même année.

La passation de pouvoir et la mise en place du nouveau bureau de la nouvelle mandature, malgré une volonté de syncrétisme syndical, ne s'est pas faite sans mal.

Cependant la continuité des dossiers a été maintenue, la vie de l'urps s'est enrichie, notamment au sein de nouveaux conseils d'administration (ARCA SUD...), l'urps infirmière a été présente et s'est investie dans toutes les réunions où elle a été sollicitée (ARS, CPAM, Inter pro, Collectifs urps, CCOPD, PTA /DAC CRSA, et ses commissions MAIA ...).

Elle a répondu à toutes les demandes et questions des professionnelles (infirmières libérales et infirmières de pratiques avancées)

L'URPS infirmière paca a été au service des professionnelles et a œuvré pour la profession et continu à œuvrer pour la profession.